

Sainte-Victoire -

P5

Pour une réussite collective

orte d'une trentaine d'adhérents, l'Association des vignerons de la Sainte-Victoire œuvre tout au long de l'année pour représenter et défendre les couleurs de la dénomination géographique complémentaire Côtes de Provence Sainte-Victoire, première dénomination de terroir à avoir vu le jour au sein de l'Appellation en 2005. Pour le président de l'association, Olivier Sumeire, si les voyants sont au vert, il convient de rester vigilants, en continuant de porter et d'animer une dynamique collective.

Olivier Sumeire, président de l'Association, entrera rapidement dans le vif du sujet. Dans son rapport moral, il commencera par faire un point sur la situation des Côtes de Provence Sainte-Victoire et sur le millésime 2014. "En ce début d'année 2015, les voyants restent globalement au vert et les Vins de Provence et de Sainte-Victoire, en particulier, bénéficient toujours d'une bonne dynamique commerciale. Il convient cependant de rester vigilants. On ne s'en plaindra pas, nous avons eu une récolte que l'on peut qualifier d'importante et il était temps que les efforts considérables entrepris ces dernières années dans la vallée de replantation et de rajeunissement de l'outil de production portent leurs fruits. Nous avons produit sur notre secteur Sainte-Victoire, 166.530 hl d'AOP (Côtes de Provence et Côtes de Provence Sainte-Victoire confondus) soit 24.185 hl de plus que l'année précédente (142.345 hl). Il nous faudra donc commercialiser 17 % en plus et ce n'est pas rien dans un contexte économique français qui n'est pas brillant même si l'export semble particulièrement dynamique en ce début d'année", exposera-t-il, avant d'apprécier la qualité homogène du millésime, révélée à l'occasion de la traditionnelle dégustation organisée par l'Association en début d'année. "Nous avons constaté que malgré les conditions difficiles du millésime, la technologie n'a pas pris le pas sur le respect du terroir. Les vignerons ont joué le jeu qualitatif et sont restés concentrés sur la typicité Sainte-Victoire. Les couleurs étaient d'ailleurs très belles et très homogènes et on a su éviter les vins extrêmement pales. Ce millésime a démontré que l'on peut concilier une récolte normale, voire importante et un très bon niveau qualitatif de nos vins rosés", soulignera Olivier Sumeire.

Il défendra ainsi un projet et une réussite collective. "Au-delà de nos caractéristiques, de nos différences, que l'on soit adhérent en cave coopérative, vigneron en cave particulière, issu de vieilles familles de vignerons ou nouveaux arrivants, nous nous devons d'être solidaires et de veiller à la diversité même si on ne peut pas dans une économie de marché s'absoudre des réalités économiques. Cette solidarité, elle se manifeste tout au long de l'année, au cours de nos réunions de travail pendant lesquelles nous échangeons sur nos préoccupations, nos problèmes, de manière parfois intime et nous avons conscience qu'exprimer des difficultés passagères n'est pas honteux et qu'on réfléchit toujours mieux à plusieurs que tout seul", plaidera-t-il.

La présentation de l'activité de la vinothèque par l'animatrice, Céline Doudon et celle des nombreuses actions de l'association détaillées par le directeur, Jean-Jacques Balikian, témoigneront de cet état d'esprit. Olivier Sumeire remerciera d'ailleurs chaleureusement le dévouement de son équipe à la cause des Vignerons de la Sainte-Victoire. Groupements d'achats, promotion, communication, suivi du vignoble et développement d'une conduite raisonnée sont autant d'axes de travail portés par l'Association.

La solidanté caractérise également pour Olivier Sumeire la façon dont les Vignerons de la Sainte-Victoire ont réagi face à la flavescence dorée. "Les Vignerons de la Sainte-Victoire ont su de manière très responsable se mobiliser afin de faire un état des lieux indispensable préalable à toute prise de décision. Je ne m'étendrai pas sur ce fléau, mais je tiens juste à rappeler qu'une fois de plus, la solution à ce problème sera collective, la maladie ne connaît ni les frontières communales, ni départementales et je souhaite vivement que ce danger qu'il faudra affronter dans les années à venir nous amène à intensifier les relations entre les organisations professionnelles viticoles des Bouches-du-Rhône et du Var. Il est temps d'arrêter de parler des vieilles querelles, qui sont avant tout des querelles d'hommes, pour se mettre autour d'une table et travailler ensemble, comme nous avons su le faire à Sainte-Victoire, il en va de l'intérêt de l'ensemble des vignerons de Provence", insistera-t-il à ce chapitre. Cette année encore, l'Association optera pour une prospection fine afin d'éviter les traitements. Si un pied contaminé isolé a été détecté dans les hauteur de Trets, la zone de traitement obligatoire y afférent devrait pouvoir être limitée, précisera Jean-Jacques Balikian. Une autre devrait être réalisée dans le secteur de Pournières où "le travail de prospection a été réalisé hors du cadre officiel", indiquera encore le directeur de l'Association des vignerons de la Sainte-Victoire, en plaidant pour l'harmonisation des pratiques. D'autre part, il est possible que des techniciens de la profession puissent être agréés pour encadrer la prospection, de sorte à faciliter les opérations placées sous la responsabilité de la FREDON à qui il incombe une lourde tâche mais qui dispose de moyens limités.

Olivier Nasles, représentant le président de la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, plaidera en faveur de cette disposition et informera par ailleurs que l'institution a obtenu un financement du Conseil général du 13 pour lutter contre la maladie.

Il défendra également une gestion régionale de la situation, tout comme Eric Pastorino, président du Syndicat des Côtes de Provence. Ce demier fera par ailleurs le point sur divers dossiers, à commencer par la volonté de l'Association d'élargir la DGC Sainte-Victoire aux vins blancs. "Je regrette que vous n'ayez pas obtenu satisfaction mais il existe des critères de volume notamment auxquels on ne peut déroger. Nous continuerons donc, avec vos responsables, à travailler sur le dossier", espliquera Eric Pastorino à ce sujet. Il évoquera aussi la délimitation parcellaire en garantissant la participation des Vignerons de la Sainte-Victoire aux travaux. "Nous avons en Côtes de Provence un beau succès, il faut le consolider et travailler ensemble pour se projeter dans l'avenir", défendra-t-il pour finir.

G.L

Jeudi 26 Mars 2015 - En Pays Varois - N°1028